

Première décennie du Forum Mondial de lutte contre le terrorisme: *Suivi, évaluation et prospective* *Résumé*

Dr. Amy-Jane Gielen, Evidence Based Work (EBW)

Zsófia Baumann (M.A.), Institut T.M.C. Asser

Résumé

A l'occasion du dixième anniversaire (2011-2021) du Forum mondial de lutte contre le terrorisme (GCTF), le moment se présente de réfléchir au travail du Forum et de le mesurer. Cette évaluation peut contribuer à l'amélioration de la mise en œuvre des pratiques du GCTF, renforcer sa pertinence, son impact et son efficacité ainsi que concourir à sa pérennité.

La présente évaluation est construite autour de trois principaux objectifs, fondés sur les contributions des coprésidents du GCTF, des coprésidents des Groupes de travail, des chefs de file des Initiatives, de l'Unité administrative ainsi que de l'Institut T.M.C. Asser¹. Ces trois principaux objectifs sont les suivants :

- 1. Présenter un aperçu méthodique des activités et des résultats du GCTF au cours des dix dernières années, « raconter l'histoire du GCTF » ;**
- 2. Contribuer aux réflexions sur la voie à suivre par le GCTF au moment d'entamer sa seconde décennie ;**
- 3. Proposer un système d'évaluation et de suivi (comprenant les prérequis nécessaires, par exemple les ressources, les outils, les cadres) au GCTF qui pourra l'adopter et l'appliquer à l'avenir à ses événements et à ses activités, dont le suivi et l'évaluation seront ainsi effectués de façon plus structurée.**

Afin de bien cerner les objectifs cités ci-dessus, cette évaluation a recours à deux méthodes : une évaluation des processus de production et une évaluation des produits qui en résultent. L'évaluation des processus permet de suivre les activités du GCTF (le travail fourni). L'évaluation des produits se penche sur les effets réels de ces activités et tente de mesurer si, et à quel niveau, elles ont rempli les objectifs qui leur avaient été assignées. Dans l'exercice de ses activités, le GCTF n'a pas mis au point de méthodologie normalisée permettant de conserver les données sur leurs entrants et leurs produits, de les analyser et de les faire connaître, ce qui rend leur suivi et leur évaluation plus difficiles. Nous avons choisi une méthode de travail mixte en collectant nos données auprès des sources suivantes : analyses documentaires, participation en tant qu'observateurs aux cycles de consultation organisés par le GCTF au sujet de sa Vision stratégique pour la prochaine décennie, un questionnaire (n = 5) et des entretiens (n = 31) impliquant un panachage de membres du GCTF, des institutions inspirées par le GCTF, de l'Unité administrative, des entités relevant du Pacte mondial de coordination contre le terrorisme des Nations Unies, des organisations de la société civile et des organisations non gouvernementales (OSC/ONG), des organisations représentant le bras exécutif du GCTF, des institutions universitaires et des centres de réflexion, des organisations internationales et régionales, de même que des personnes qui s'étaient impliquées lors des premières années d'existence du GCTF.

2

Pour la première fois, le GCTF fait l'objet d'un suivi et d'une évaluation. Les conclusions et recommandations les plus importantes sont présentées dans le présent chapitre.

L'histoire du GCTF – Le travail fourni sur une décennie

Le GCTF est une plateforme multilatérale composée de 30 membres. Le GCTF s'emploie à soutenir et à catalyser la mise en œuvre de la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies, du Plan d'action du Secrétaire général des Nations Unies pour la prévention de l'extrémisme violent ainsi que des Résolutions pertinentes du Conseil de sécurité des Nations Unies, de même qu'il s'investit en faveur d'une plus grande participation des partenaires – tels que les pays non-membres du GCTF, les organisations internationales, les membres de la société civile, les milieux universitaires et le secteur privé – aux diverses activités du Forum afin de promouvoir davantage de collaboration, de partager les expériences et d'échanger les bonnes pratiques et l'expertise entre

1. Le projet a été attribué à l'Institut T.M.C. Asser par les gouvernements du Canada et des États-Unis. L'équipe en charge de l'évaluation a fait office d'agent de liaison entre les coprésidents du GCTF, qui la financent, et l'Unité administrative du GCTF. L'équipe a coordonné les communications entre les personnes concernées, géré le calendrier du projet et apporté un soutien technique et un appui de fond aux différents volets de l'évaluation (par exemple en mettant au point le questionnaire trilingue sur le suivi et l'évaluation ainsi que les entretiens). Le Dr. Amy-Jane Gielen, experte dans le domaine du suivi et de l'évaluation, chercheuse et consultante indépendante auprès de Evidence Based Work (EBW), le Dr. Christophe Paulussen, chercheur associé de l'Institut T.M.C. Asser et Zsófia Baumann, titulaire d'un Master et jeune chercheuse auprès de l'Institut T.M.C. Asser composaient l'équipe de recherche.

les régions. L'exploitation concrète et la mise en œuvre des documents-cadres du GCTF, de ses outils et de ses manuels sont la résultante de tous les travaux fournis par le Forum ainsi que de la mobilisation des partenaires internationaux, régionaux et infrarégionaux, y compris les institutions inspirées par le GCTF : le Fonds mondial pour l'engagement de la communauté et la résilience (GCERF), *Hedayah* et l'Institut international pour la justice et l'état de droit (IIJ).

Au fil de la décennie écoulée, le GCTF a organisé 232 réunions, soit une moyenne de 23 réunions par an, auxquelles ont participé les membres du GCTF ainsi que plus de 160 pays et organisations non-membres. Ces derniers comptent dans leurs rangs les institutions inspirées par le GCTF, plusieurs organes appartenant au système des Nations Unies, des organisations internationales et régionales, des organisations de la société civile, des milieux universitaires ainsi que des représentants du secteur privé. Si le Forum a arrêté le nombre de ses membres, il encourage, de par sa nature apolitique et ses priorités régionales, une large participation des pays et organisations non-membres afin d'assurer que les priorités locales et régionales soient prises en compte dans l'élaboration des documents-cadres du GCTF.

Le GCTF, informel par nature et consensuel dans sa prise de décision, a à cœur d'être une organisation souple et alerte capable de réagir promptement aux nouveaux défis émergents. Le nombre d'Initiatives qui ont été lancées au cours de la décennie précédente en est une illustration éloquent. Si, dans les premiers temps du GCTF, une Initiative par an en moyenne était en cours, elles sont passées au nombre de quatre ces dernières années. Les Initiatives peuvent, par exemple, traduire les priorités qui se sont dégagées au sein des Groupes de travail, approfondir un document-cadre du GCTF déjà existant ou bien aborder une tendance émergente, offrant un mécanisme efficace pour proposer des recommandations et des orientations pratiques. De ce fait, les Groupes de travail du GCTF et les Initiatives ont produit 36 documents-cadres et quatre boîtes à outils et manuels contenant plus de 400 bonnes pratiques élaborées dans le but d'aider tous ceux qui, sur le terrain, travaillent à lutter contre le terrorisme ainsi qu'à prévenir et lutter contre l'extrémisme violent. Les documents-cadres sont tenus pour être l'une des plus grandes réussites du Forum car ils approfondissent des thèmes d'actualité et sont élaborés au fil d'un exercice consensuel.

3

• **Les documents-cadres qualifiés de plus pertinents et de plus utilisés aussi bien par les membres que par les non-membres sont les suivants : le Mémorandum La Haye-Marrakech, le Mémorandum de Rome, le Mémorandum de Neuchâtel, le Mémorandum de Rabat, les Recommandations d'Abuja, les Recommandations de Glion et les Bonnes pratiques sur les défis posés par le retour de familles de combattants terroristes étrangers.**

La structure du GCTF : organisation, valeur ajoutée, financement et visibilité en ligne

La capacité du GCTF à identifier les menaces émergentes que le terrorisme fait peser au niveau mondial tout en conservant son caractère apolitique et informel ainsi qu'à organiser, en tant que plateforme, des discussions réunissant les multiples parties prenantes concernées au moment voulu, lui confèrent une grande partie de sa pertinence. Aux yeux des membres, il est important de protéger l'agilité et, plus encore, la nature apolitique du GCTF, qui en font sa spécificité. La majorité des répondants au questionnaire estime qu'il importe également de protéger sa structure informelle non contraignante et son processus de prise de décision par consensus. Ils signalent par ailleurs qu'une politique davantage tournée vers l'action semble attendue de la part du GCTF. Porter toute l'attention sur les documents-cadres existants et leur exploitation concrète est un souhait sincère exprimé par une série de membres.

En général, les organes du GCTF donnent satisfaction aux répondants, qui néanmoins formulent des propositions d'amélioration. Pour (continuer à) augmenter les niveaux de satisfaction à l'égard des organes du GCTF, nous suggérons, sur base des contributions des répondants, les points suivants :

- Définir un mandat pour l'Unité administrative et le diffuser.
- Étendre le rôle de l'Unité administrative afin d'inclure des fonctions d'assurance de la qualité, de gestion des connaissances et de rapprochement des Groupes de travail, de même qu'encourager le financement à hauteur suffisante.
- Envisager de renforcer le rôle dévolu aux coprésidents du GCTF, notamment en matière de coordination, en étroite collaboration avec les coprésidents des Groupes de travail et avec l'Unité administrative, en vue de signaler les situations où les Groupes de travail se livrent simultanément à un travail identique et se répètent.
- Prévoir, lors du Comité de coordination, un temps de discussion plus approfondie sur des sujets tels que le financement, le suivi et l'évaluation, ainsi que sur l'incorporation des droits humains dans les productions du GCTF.
- Envisager d'adapter le déroulement de la Réunion ministérielle plénière de manière à emporter davantage l'adhésion des responsables politiques (par exemple en invitant les ministres à témoigner de leurs réussites).
- Réfléchir à davantage de styles (plus interactifs) de réunion.
- Apporter plus de clarté sur l'objet et le but des Groupes de travail régionaux.
- Porter davantage l'attention sur l'exploitation concrète des documents-cadres existants.

Les répondants considèrent que le GCTF recèle une valeur ajoutée par rapport à des organisations comparables présentes dans ce secteur. Ses atouts les plus cités ont été ses valeurs fondamentales, sa souplesse, la célérité de ses réactions face aux nouvelles tendances, la pertinence de ses documents ainsi que sa nature informelle. Pour l'avenir, ils estiment que le GCTF produira le plus d'effets positifs en mettant en œuvre les documents-cadres existants. Ce point néanmoins soulève une série de questions et présente un certain nombre de défis. Le GCTF n'a pas été conçu pour se charger de la mise en œuvre et n'élabore pas de documents qui soient juridiquement contraignants. Il conviendrait de trouver un équilibre entre le travail à consacrer à la mise en œuvre des documents-cadres du GCTF et celui déjà imparti à l'élaboration de documents, sans empêcher le GCTF de se pencher sur de nouveaux sujets jugés pertinents par les membres. De nombreux thèmes que le Forum peut traiter dans les années à venir ont été proposés et seront abordés ci-après dans les chapitres 3 et 9.

4

En matière de financement, la présente évaluation a fait apparaître que la plupart des membres et des répondants ignorent comment le GCTF est actuellement financé, si ce financement est pérenne et permet de réagir aux nouvelles menaces émergentes. Une incertitude existe également sur la possibilité d'apporter un autre mode de soutien (par exemple sous forme de contributions en nature). Cependant, il existe un large consensus sur la nécessité d'encourager les membres du GCTF à contribuer à la viabilité financière du Forum. Ce dernier point nous conduit à formuler les recommandations suivantes :

- Présenter, sur une base annuelle, une vue d'ensemble des frais de fonctionnement du GCTF, de l'Unité administrative, des Groupes de travail et des Initiatives ainsi que de ce qui est actuellement financé et par qui.
- Intégrer systématiquement la production des états financiers du GCTF à l'ordre du jour des réunions du Comité de coordination.

Depuis 2017, il existe des statistiques détaillées sur la fréquentation du site internet du GCTF. En moyenne annuelle, ce sont 94 785 pages qui sont vues sur le site du GCTF, pour un nombre oscillant entre 20 000 et 30 000 utilisateurs. Ces derniers se trouvent principalement dans les pays occidentaux. Il n'existe actuellement pas d'étalon de référence relatif aux nombres de pages vues et de visiteurs que le site du GCTF devrait pouvoir attirer. La plupart des répondants au questionnaire qualifie le précédent site internet de moyen en termes de fonctionnalité, de qualité générale ainsi que de convivialité. Au moment où s'effectuait la présente évaluation, alors que le GCTF approchait de son dixième anniversaire, son site internet a été modernisé. Toutes les personnes interrogées n'avaient pas eu l'occasion de consulter le nouveau site, mais celles d'entre elles (principalement les membres) qui l'avaient fait ont manifesté leur enthousiasme pour la l'apparence et la convivialité de la nouvelle version ainsi

que pour l'ajout de témoignages sur les accomplissements du GCTF, et ont trouvé qu'il était plus facile d'accéder aux documents-cadres. Ils se sont également réjouis de la présence dans les médias sociaux du GCTF, qui dispose d'un compte sur Twitter.

En somme, certains des répondants trouvent qu'une stratégie globale de communication, dont le site internet et la présence dans les médias sociaux constituent une partie intégrante, pourrait bénéficier au GCTF. Ce volet a été développé (même si très récemment) et aborde la plupart des questions soulevées par les répondants. En nous fondant sur leur retour d'information, nous proposons les points suivants :

- **S'assurer que le site internet (ainsi que le travail fourni par le GCTF) soient accessibles aux différents publics cibles dans les trois langues de travail du GCTF (anglais, français et arabe).**
- **Définir, à partir du présent rapport d'évaluation, un étalon de référence pour mesurer le nombre de pages vues et de documents téléchargés sur le site internet du GCTF.**
- **Établir une présence active sur LinkedIn pour promouvoir une plus grande participation du GCTF aux médias sociaux.**

Taille, nombre de membres, représentation et participation

Le GCTF compte 30 membres. Leur sélection s'est fondée sur l'expérience dans le domaine de la lutte contre le terrorisme, sur les ressources et l'expertise en matière de lutte contre le terrorisme et de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent, ainsi que sur le respect de la diversité régionale. Bien que son Mandat l'y autoriserait, le GCTF n'a pas intégré de nouveaux membres depuis sa création en 2011 et ce en dépit de l'intérêt manifesté par certains pays. La taille limitée du GCTF est généralement perçue comme contribuant à le doter d'une nature souple et alerte et permettant à la discussion de rester apolitique. Autant d'attributs que les membres estiment être des valeurs importantes du GCTF. Plusieurs d'entre eux considèrent que ces mêmes valeurs pourraient être menacées en cas de nouvelles affiliations. D'autres s'interrogent sur le risque réel que ferait peser l'arrivée d'un nombre limité de nouveaux membres sur le degré d'efficacité actuel. Selon eux, ces nouveaux membres peuvent apporter un regard neuf sur les débats, de même, éventuellement, qu'un financement supplémentaire, et pourraient conférer au GCTF une plus grande représentativité sur la scène mondiale ainsi qu'une pertinence accrue. Il semble peu probable qu'un consensus sur cette question ne se dégage avant longtemps au sein du GCTF. Cependant, sur base des propositions formulées par les répondants, le GCTF peut devenir plus inclusif et encore plus pertinent sans ajouter de nouveaux membres.

En général, malgré un nombre limité de données existantes sur le taux de participation aux réunions du GCTF, presque tous les membres du GCTF sont présents aux Réunions ministérielles plénières organisées chaque année ainsi qu'aux réunions semestrielles du Comité de coordination. Le taux de participation des membres du GCTF aux réunions des Groupes de travail et des Initiatives est moindre, la moitié d'entre eux seulement y participant régulièrement. Il est possible d'approfondir l'analyse pour savoir s'il s'agit des mêmes pays ou bien de différents groupes de membres du GCTF. On observe que si les partenaires (pays et organisations non membres) constituent la moitié du taux de participation aux réunions thématiques des Groupes de travail et des Initiatives, ils semblent être mieux représentés dans les réunions des Groupes de travail régionaux et s'intéresser tout particulièrement au renforcement des capacités dans les régions d'Afrique de l'Est et de l'Ouest. Inclure les parties prenantes régionales et locales dans les travaux du GCTF est, de manière générale, une priorité du Forum, mais qui est d'autant plus importante pour les Groupes de travail régionaux dont le rôle est précisément de rassembler ces diverses parties originaires de leurs régions respectives.

Nouer le dialogue et coopérer avec d'autres organisations constituent l'une des missions importantes du GCTF. La plupart des membres qualifie de suffisants les efforts déployés par le GCTF pour contacter une plus vaste palette d'acteurs et pour coopérer avec eux. De fait, des louanges lui sont adressées pour avoir touché un large éventail de parties prenantes et suscité leur intérêt. Néanmoins, les membres considèrent que davantage peut être accompli pour aller au-devant des organisations de défense des droits humains, du secteur privé, des organisations de la société civile et des milieux universitaires.

Quelques recommandations très concrètes ont été formulées par les non-membres (par exemple les OSC, les milieux universitaires, les organisations partenaires agissant en tant que bras exécutif du GCTF²) en vue de faire progresser le caractère inclusif des événements du GCTF. À partir de leurs contributions, nous formulons les recommandations suivantes:

- **Établir des partenariats avec les organisations régionales.**
- **Inciter les membres à approcher différents organismes publics pour trouver d'éventuels participants.**
- **Se servir des réseaux constitués par les institutions inspirées par le GCTF.**
- **Indiquer et appliquer des procédures d'habilitation (plus) claires pour les participants suggérés par les non-membres.**
- **Appliquer le taux de remboursement standard des frais de transport et de logement aux non-membres et le préciser dans l'invitation aux événements du GCTF.**
- **Conserver quelques réunions virtuelles après la pandémie.**

Les institutions inspirées par le GCTF

Les trois institutions inspirées par le GCTF – le Fonds mondial pour l'engagement de la communauté et la résilience (GCERF), *Hedayah* et l'Institut international pour la justice et l'état de droit (IIJ) – ont été créées pour effectuer la mise en œuvre des documents-cadres du GCTF. Bon nombre de membres du GCTF siégeant au conseil d'administration d'une ou de plusieurs d'entre elles, elles sont bien connues au sein du GCTF comme en témoignent les réponses apportées au questionnaire. Pourtant, certains membres et partenaires, bien que sachant qui sont les institutions inspirées par le GCTF, ignorent ce qu'elles font et n'ont pas utilisé leurs produits. Plusieurs autres, en dehors du GCTF, les connaissent bien mais n'établissent pas le lien avec le GCTF.

En général, il ressort clairement des entretiens que les institutions inspirées par le GCTF souffrent du même manque d'image de marque que celui qui touche le GCTF dans son ensemble. Bien que les institutions aient été fondées durant les premières années d'existence du Forum, leurs relations avec le GCTF semblent pâtir d'une carence sur le plan de la pensée stratégique. Le GCTF pourrait s'attacher à définir, en collaboration avec les institutions elles-mêmes, le but poursuivi par l'établissement de ces relations, cerner le sens du mot « inspirées » et préciser ce que comporte la « relation privilégiée » entre le Forum et les trois institutions. Une définition claire des rôles et des responsabilités de chacun pourrait par ailleurs conférer aux institutions inspirées par le GCTF davantage de visibilité en son sein. Un meilleur degré de visibilité pourrait, pour sa part, contribuer également à la viabilité financière de ces mêmes institutions.

Nos répondants ont avancé plusieurs propositions pour que les institutions inspirées par le GCTF aussi bien que le GCTF lui-même puissent améliorer la qualité de leurs interactions mutuelles. Sur cette base, nous présentons les recommandations suivantes:

- **Définir ensemble le sens du mot « inspirées », le rôle des trois institutions tel qu'attendu par le GCTF ainsi que l'adéquation de cette attente avec le rôle que les institutions inspirées par le GCTF estiment pouvoir jouer elles-mêmes, car l'image de marque est essentielle.**
- **Donner une plus grande visibilité aux institutions inspirées par le GCTF dans les documents et bulletins du Forum.**
- **Inviter les institutions inspirées par le GCTF à participer à l'élaboration des documents du Forum et lancer des initiatives conjointes reposant sur leur expertise.**
- **Organiser une réunion de coordination semestrielle entre les institutions inspirées par le GCTF et les membres du Pacte mondial de coordination contre le terrorisme des Nations Unies, à laquelle les membres du GCTF pourront également participer et, par ailleurs, parvenir à une meilleure connaissance des différents rôles et activités de chaque organisation.**

2. Les coprésidents des Groupes de travail du GCTF peuvent faire appel au concours d'organisations expertes pour contribuer à l'élaboration des documents que le GCTF produit. L'expertise unique des partenaires opérationnels et la diversité de leurs réseaux renforcent le travail du Forum et contribuent à ce que les menaces terroristes émergentes et les nouvelles menaces soient abordées.

- Mettre un accent plus prononcé, lors des réunions du Comité de coordination, sur les récits qui témoignent d'une réussite, offrant aux institutions inspirées par le GCTF la possibilité de partager davantage d'informations sur leurs travaux.
- Prévoir, lors des Réunions ministérielles plénières, une séance consacrée aux modalités selon lesquelles les membres du GCTF apportent leur concours aux institutions inspirées par le Forum et interagissent, ainsi qu'à la présentation (par le biais de l'Unité administrative) des occasions qui s'y prêteraient.
- Créer une marque commune, par exemple « Alliance GCTF », regroupant éventuellement les partenaires proches, les pays non-membres ainsi que les institutions inspirées par le GCTF afin d'inciter à communiquer et à diffuser les idées, tout en restant informel et en conservant des liens libres avec le GCTF.

Nations Unies

Ces dernières années, le GCTF a accordé une place de choix au développement de « relations se renforçant mutuellement » avec les Nations Unies, comme le prévoit la Déclaration politique, son document fondateur. Dans son Rapport analytique de 2018 – *Globale et unie : vers une coopération plus intense entre le GCTF et les Nations Unies* –, le GCTF a rendu compte des priorités qu'il partage avec les Nations Unies et a tenu régulièrement, depuis 2017, des réunions de coordination en la matière. Si le GCTF n'a jamais manqué d'inviter les représentants des Nations Unies à participer à ses réunions, ce sont les aspects pratiques de la coopération entre les deux organisations qui ont été renforcés durant les cinq dernières années : le nombre d'initiatives menées conjointement a augmenté et les réunions de coordination régulières sont devenues un socle important des relations entre les Nations Unies et le GCTF. Depuis deux ans, le taux de participation à ces réunions de coordination a connu une forte hausse.

Presque toutes les personnes interrogées durant les entretiens ont, de part et d'autre, reconnu et mis en exergue l'importance de la relation entre le GCTF et les Nations Unies. Une bonne relation de travail s'est instaurée grâce à la nature souple et alerte du GCTF de même qu'au contexte apolitique de ses réunions. Le fait que de nombreuses agences des Nations Unies aient appelé davantage de coopération de leurs vœux en est l'illustration, tout comme l'avaient déjà révélé les réponses apportées au questionnaire. Ces dernières faisaient part de la satisfaction globale éprouvée à l'égard de la relation de travail actuelle, tout en manifestant également le désir de coopérer davantage sous forme d'échanges accrus d'informations entre les deux organisations ou d'un plus grand nombre de missions communes avec les partenaires extérieurs, notamment les organisations de la société civile et le secteur privé. Néanmoins, aucune des réponses n'ignore que davantage de coopération avec le système onusien, éminemment bureaucratique, pourrait menacer la nature souple et alerte du GCTF. Par ailleurs, elles ont mentionné les défis que représentent la taille et l'agencement institutionnel des Nations Unies, de même que le déséquilibre inhérent à la relation entre les deux organisations. En revanche, des procédures plus visibles et davantage rationalisées au sein du GCTF ne pourraient que lui profiter. Pour renforcer la coopération de demain, les entités du Pacte mondial de coordination contre le terrorisme des Nations Unies ont suggéré un certain nombre de domaines de collaboration dont le GCTF pourrait assumer la direction. Ces derniers sont inventoriés dans les chapitres 5 et 9.

Résultats

Il s'avère difficile de mesurer les résultats du GCTF. Il aurait fallu pour ce faire, à la création du GCTF il y a une décennie, mettre en place simultanément un système de suivi et d'évaluation, doté d'objectifs concrets et pourvu d'une série d'indicateurs normalisés, ce qui aurait permis d'en assurer le suivi et l'évaluation au fil des ans. Néanmoins, en dépit de cette carence, il a été possible de mieux comprendre certains des bénéfices importants dégagés par le GCTF en termes d'acquisition de nouvelles compétences, de connaissances ainsi que de mise en œuvre des documents produits par le GCTF. Les membres du GCTF et les partenaires qualifient le savoir développé par le Forum d'utile. Les répondants au questionnaire l'ont en effet illustré en signalant que, dans de nombreux domaines relatifs à la lutte contre le terrorisme et à la prévention et à la lutte contre l'extrémisme violent, leurs connaissances avaient avancé de même que leurs compétences progressé grâce au GCTF. Des exemples de l'exploitation concrète qui a été faite des travaux fournis par le GCTF ont également été mis à l'honneur :

- Le *Mémorandum de La Haye sur les bonnes pratiques du système judiciaire pour juger les actes terroristes* a été utilisé pour former des juges et des procureurs dans les Balkans occidentaux, au Moyen-Orient, en République tchèque et à Malte.
- Le *Mémorandum de La Haye sur les bonnes pratiques du système judiciaire pour juger les actes terroristes* a également servi de base au programme de formation de l'École nationale de la magistrature de Bhopal (Inde) pour des juges de première instance.
- Plusieurs Bonnes pratiques du GCTF relatives à l'évaluation des risques dans le cadre de programmes de déradicalisation ont été utilisées par un membre du GCTF pour améliorer les procédures d'évaluation des risques employées par ses établissements pénitentiaires où des détenus sont incarcérés pour des faits de terrorisme.
- Le même membre a également eu recours au *Recommandations d'Abuja sur la collecte, l'utilisation et l'échange d'éléments de preuve aux fins des poursuites pénales de terroristes présumés* afin d'aider les forces armées à capturer des suspects et à collecter des éléments de preuve nécessaires aux poursuites dans des affaires de terrorisme, au *Mémorandum de Rabat sur les bonnes pratiques pour des actions efficaces de lutte contre le terrorisme dans le secteur de la justice pénale* pour que les suspects fassent l'objet de poursuites pénales, ainsi qu'au *Mémorandum de Neuchâtel sur les bonnes pratiques de justice pour mineurs dans le contexte de la lutte contre le terrorisme* afin que les préoccupations relatives aux mineurs soient prises en compte dans le système de justice pénale.
- Une agence des Nations Unies a exploité les *Outils de mise en place de politiques sur les liens entre la criminalité transnationale organisée et le terrorisme* pour la formation, en Albanie, d'un groupe de fonctionnaires chargés de l'application des lois ainsi que d'OSC, de même que pour la formation en ligne, au Kenya, d'un groupe de même facture.
- Une autre agence des Nations Unies a également intégré les *Outils de mise en place de politiques sur les liens entre la criminalité transnationale organisée et le terrorisme* à la formation qu'elle a donnée dans la région du Sahel (au Burkina Faso, au Tchad et au Niger).
- Les Nations Unies ont utilisé, à l'occasion de différentes formations, le *Mémorandum de Rabat sur les bonnes pratiques pour des actions efficaces de lutte contre le terrorisme dans le secteur de la justice pénale* ainsi que le *Mémorandum de Neuchâtel sur les bonnes pratiques de justice pour mineurs dans le contexte de la lutte contre le terrorisme*.

8

Cette vision reste néanmoins partielle et un suivi systématique du sort réservé aux documents du GCTF une fois approuvés est attendu. Prévoir un système de remontée d'informations concernant l'exploitation concrète des documents-cadres du GCTF lui permettrait, le cas échéant, d'approfondir certains thèmes et d'apporter les compléments nécessaires à des bonnes pratiques déjà existantes afin que le cap, congruent avec les circonstances actuelles, soit maintenu.

Dans une évaluation de résultats, il est important de ne pas se polariser uniquement sur les effets bénéfiques mais également sur les (éventuels) effets secondaires. Nous avons prêté une attention particulière au manque de place accordée aux droits humains et aux préoccupations de genre car ces deux éléments ont été pointé du doigt par différentes organisations dont, par exemple, le Rapporteur spécial des Nations Unies. Durant les premières années du GCTF, ces deux questions ont peu fait l'objet de réflexion. L'une et l'autre ont été davantage traitées pendant la seconde moitié de la décennie passée, mais nos répondants ont été nombreux à souligner qu'il était possible et nécessaire d'aller plus loin. Ils ont avancé des suggestions très détaillées pour que les considérations liées aux droits humains soient davantage prises en compte. Sur cette base, nous formulons les recommandations suivantes :

- Inviter (davantage) les OSC et les ONG de défense des droits humains.
- Clarifier et gérer les attentes en matière d'élaboration de documents ainsi que de processus d'examen.
- Exploiter les capacités existantes des organisations partenaires en matière de droits humains.
- Vérifier la conformité aux droits humains de l'ensemble des processus d'élaboration des documents et de tous les travaux.

- **Donner, dans chaque document-cadre, des orientations permettant de se conformer aux droits humains de façon uniformisée.**

Nos répondants ont aussi proposé des suggestions concrètes pour que les considérations de genre (ainsi que d'autres aspects liés à l'identité de la personne) soient intégrées aux travaux du GCTF. Sur base de leurs contributions, nous formulons les recommandations suivantes :

- **Prévoir d'adopter systématiquement une perspective sensible aux aspects propres à chacun des sexes dans tous les thèmes abordés par le GCTF en matière de lutte contre le terrorisme et de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent.**
- **Inviter des participants spécialisés en droits humains et questions de genre (par exemple par le biais du réseau Global Network on Gender and Responding to Violent Extremism – GARVE –), et non (uniquement) des spécialistes en matière de sécurité et de genre.**
- **Veiller à inviter aux réunions du GCTF des participants et des intervenants en tenant davantage compte de la diversité (en termes de genre tout comme des autres aspects liés à l'identité de la personne).**

Suivi et évaluation à l'avenir

Le consensus sur l'importance du suivi et de l'évaluation pour l'avenir du GCTF est général parmi ses membres. Il importe de reconnaître que le GCTF est une plateforme multilatérale et informelle qui produit des documents non contraignants. La véritable question est de savoir quelle serait la capacité du GCTF de dégager les bénéfices attendus ou de générer l'impact voulu, a fortiori de les évaluer. En tenant compte de ce qui précède, nous formulons les recommandations suivantes :

- **Engager le dialogue entre les membres sur les objectifs du suivi et de l'évaluation à l'avenir.**
- **Avoir recours au langage, à la terminologie, aux thèmes, aux indicateurs ainsi qu'aux exemples présentés dans le chapitre 8 du présent rapport pour aider à démarrer la conversation.**
- **Ajouter le langage utilisé dans le domaine du suivi et de l'évaluation au Mandat du GCTF.**
- **Prendre conscience que chacun a une part à jouer dans le futur cadre du suivi et de l'évaluation : les coprésidents du GCTF, les coprésidents des Groupes de travail, les co-chefs de file des Initiatives, de manière plus générale l'ensemble des membres, l'Unité administrative, selon les circonstances les institutions inspirées par le GCTF et éventuellement un organisme indépendant chargé de l'évaluation externe.**
- **Garder à l'esprit que le travail à fournir pour le suivi et l'évaluation ne sera efficace qu'en proportion des capacités dont disposeront le GCTF (principalement administratives et financières), ses membres et les non-membres, ainsi que de la volonté d'y apporter sa contribution.**